



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 57446

## Texte de la question

M. Jean-Paul Bret appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les inquiétudes de l'association PVA France. Cette association s'est fixé pour mission de soutenir sur les plans psychologiques et sociaux les personnes atteintes du sida et de mener des actions de prévention animées par des personnes séropositives en direction notamment des jeunes publics. Depuis de nombreux mois, avec le développement de nouvelles stratégies thérapeutiques (multithérapies), les bénévoles ont noté un relâchement de la prévention vis-à-vis du VIH chez tous les publics. Il semble que cela commence à se traduire par une recrudescence des maladies sexuellement transmissibles, et notamment du VIH. Ce constat inquiète grandement les représentants de l'association qui préconisent une nouvelle et intense campagne publique de sensibilisation. Ils pensent en effet que les messages délivrés lors de la précédente campagne n'étaient pas adéquats et recommandent la diffusion d'une campagne choc à l'image de celle qui est actuellement menée par la sécurité routière. Enfin, ils proposent la mise en place d'un module d'information sur le VIH et ses conséquences lors de la journée d'appel et de préparation à la défense, qui s'adresse désormais aux jeunes, filles et garçons. Il lui demande quelles suites elle compte réserver à ces propositions.

## Texte de la réponse

Un relâchement des conduites de prévention a effectivement été constaté dans certaines catégories de la population comme l'attestent des études épidémiologiques récentes qui montrent en corollaire une recrudescence des MST tant chez les femmes que chez les hommes. La lutte contre l'infection due au VIH/sida constitue une priorité nationale en matière de santé publique et la prévention reste le pivot de la lutte contre cette maladie. Une large concertation sur les stratégies de prévention a été mise en place avec les associations pour permettre de mieux cibler les actions à mener. Elle doit déboucher prochainement sur la définition d'un nouveau plan national de lutte contre le sida pour les trois années à venir. Dans ce contexte, le programme de communication de lutte contre le VIH/sida 2001 prévoit, outre de très nombreuses actions s'adressant à des publics jugés prioritaires (personnes atteintes, homosexuels, migrants, usagers de drogue), une campagne télévisuelle qui aura lieu au cours du second semestre 2001. Cette campagne abordera les risques liés aux sexualités et invitera la population à réfléchir sur l'utilisation des préservatifs et sur l'importance du test de dépistage. Concernant la proposition de mise en place d'un mode d'information sur le VIH lors de la journée d'appel et de préparation à la défense, elle sera transmise au comité interministériel et examinée dans le cadre de la préparation du plan triennal.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bret](#)

**Circonscription :** Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57446

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé** : santé et handicapés

**Ministère attributaire** : santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 février 2001, page 757

**Réponse publiée le** : 6 août 2001, page 4600